

Image not found or type unknown



Séparation couple avec achat de terrain et maison

Par **lili060381**, le **26/11/2012** à **13:32**

Bonjour,

J'ai acheté un terrain avec mon conjoint à 50/50. Nous avons pris un crédit qui est actuellement en cours, le terrain n'ai pas terminé d'être payé. Mon conjoint a construit la maison qui se trouve sur ce terrain et à donc fait mettre les factures à son nom. De mon côté j'ai fait des virements sur son compte mais sans justificatif. Je voulais savoir ce qui se passera si nous nous séparions? Serais je en droit de demander la moitié? Merci pour votre réponse